# CARNET D'UTILISATION ET DE GARANTIE



 $MXU\ 400$  type A4



#### CHARTE DE BONNE CONDUITE DU QUADEUR

# 

# Les 12 règles d'utilisation

- 1- Je possède une assurance couvrant tout accident corporel et matériel
- 2- Je pratique le quad dans le respect des règles d'utilisation courantes : port du casque, vêtements adaptés, véhicule en parfait état mécanique.
- 3- En cas d'utilisation sur route, mon véhicule devra être homologué et immatriculé.
- 4- Je respecterai le code de la route et j'adapterai ma conduite lorsque je serai sur les chemins autorisés de randonnée.
- 5- En randonnée autorisée, je roulerai sur l'accotement droit et je laisserai la priorité aux promeneurs, cavaliers, vélos et cyclomoteurs. Je stopperai le moteur à l'approche des cavaliers.
- 6- En période de chasse, je ne circulerai pas sur les zones délimitées et signalées par les chasseurs.
- 7- Je respecterai strictement l'environnement, les propriétés privées et les cultures. Je ralentirai dès que j'arriverai en agglomération.
- 8- Je ne nettoierai pas mon véhicule sur la chaussée.
- 9- Lorsque je prête mon véhicule, je m'assure que les utilisateurs sont en règle avec la législation : permis en bonne et due forme, port du casque et équipement approprié, information sur le véhicule.
- 10- Sur voie privée, je ne laisserai jamais un enfant de moins de 16 ans utiliser ce véhicule.
- 11- Sur voie publique, le conducteur doit être en règle au regard la réglementation en vigueur et du code de la route.
- 12- La réglementation en vigueur, notamment au regard des voies autorisées, étant susceptible d'évolution, l'utilisateur est pleinement responsable de l'usage fait avec son véhicule.

#### Avant-propos

Vous avez fait l'acquisition d'un quad KYMCO, modèle MXU 400, et nous vous remercions de la confiance que vous avez témoignée à notre marque.

Ce carnet d'utilisation et d'entretien contient des recommandations importantes pour l'utilisation de votre quad en toute sécurité. Il décrit les conditions du contrat de garantie et doit être considéré comme partie intégrante du véhicule et à ce titre, doit être transféré à tout nouveau propriétaire et/ou utilisateur. Il est impératif d'en avoir pris parfaitement connaissance avant toute utilisation du quad.

N'oubliez pas qu'en toutes circonstances, vous devez porter un équipement de sécurité adéquat (casque, gants, lunettes) ainsi qu'un équipement vestimentaire adapté à la pratique du quad dans de bonnes conditions (bottes, veste, pantalon, pare-pierres).

Nous vous recommandons de bien lire ce manuel attentivement avant de conduire votre quad.

Le non respect des informations précédées de la signalétique **AVERTISSEMENT** peut être la cause de blessures graves ou de mort.

Le non respect des informations précédées de la signalétique **RECOMMANDATION** peut être la cause de détérioration du matériel.

Les informations et caractéristiques décrites dans ce manuel sont précisées à titre indicatif et peuvent être sujettes, dans le cadre d'une amélioration constante de nos produits, à modification sans préavis.

Bonne route!

MXU 400 Type A4

Page 4

# **SOMMAIRE**

CARTES DE GARANTIE	p.7 à 11
CONDITIONS DE GARANTIE	p.13 à 14
• RECOMMANDATIONS	p.15 à 16
• EMPLACEMENT DES LABELS DE SECURITE	p.17
• EMPLACEMENT DES LABELS DE SECURITE (signification)	p.18
• IDENTIFICATION VEHICULE (n° de châssis et n° moteur)	p.19
CONTROLES AVANT LIVRAISON (sommaire)	p.20
CONTROLES QUOTIDIENS (sommaire)	p.21
CONTROLES AVANT LIVRAISON OU QUOTIDIENS (détails)	p.22 à 27
• REVISION DES 500 KM OU 2 MOIS	p.28
PROGRAMME D'ENTRETIEN ET SUIVI	p.29 à 31
• DESCRIPTION DES COMMANDES, INSTRUMENTATION (sommaire)	p.32
• DESCRIPTION DES COMMANDES, INSTRUMENTATION (détails)	p.33 à 47
• REGLAGE DE LA PRECONTRAINTE AMORTISSEURS	p.48
DEMARRAGE VEHICULE,	p.49
CONSEILS : CONDUITE, RODAGE, REMORQUAGE	p.50 à 56
• NETTOYAGE, STOCKAGE,	
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	

# CERTIFICAT DE GARANTIE

KY-3	3500001		Modèle	MXU 400
N° de châssis			_	Cachet du distributeur
RFBA400				
N° de moteur <b>KY-LA70</b>				
	Jour	Mois	Année	
Date de la remise				Y Y
	•	•		Important : Le client déclare avoir pris connaissance des conditions de garantie qu'il accepte en toute teneur et sans réserve.
				Signature du client :
Nom de l'acheteur				
Rue				
Localité				
Adresse e-mail				@
Date de naissance				

(à garder dans le carnet)

# CERTIFICAT DE GARANTIE

KY-3500001	Modèle	MXU 400
N° de châssis  RFBA400		Cachet du distributeur
N° de moteur <b>KY-LA70</b>		
N°de distributeur		
Jour Mois  Date de la remise	THINCE	Important: Le client déclare avoir pris connaissance des conditions de garantie qu'il accepte en toute teneur et sans réserve.
		Signature du client :
Nom de l'acheteur		
Rue	·-	
Localité		
Adresse e-mail	<u>@</u>	
Date de naissance		

( à garder obligatoirement par le distributeur )

# CERTIFICAT DE GARANTIE

KY-3500001	Modèle	MXU 400
N° de châssis	_	Cachet du distributeur
RFBA400		
N° de moteur <b>KY-LA70</b>		
N°de distributeur		
Jour Mois  Date de la remise	Année	Important : Le client déclare avoir pris connaissance des conditions de garantie qu'il accepte en toute teneur et sans réserve.
		Signature du client :
Nom de l'acheteur		
Rue		
Localité		
Adresse e-mail	<u>@</u>	),
Date de naissance		

( A retourner obligatoirement dûment remplie à Kymco Lux S.A. La garantie ne sera effective qu'à réception de ce coupon par Kymco Lux S.A.)

#### Garantie Contractuelle de 2 ans

**Kymco Lux S.A** garantit les quads KYMCO contre tout défaut de construction ou de matière, pendant une durée de 2 ans pour les quads homologués, sans limitation de kilométrage à compter de la date d'acquisition du quad. Cette date est inscrite dans le certificat de garantie.

Des défauts non signalés au vendeur ou au distributeur agréé de **Kymco Lux S.A** avant l'expiration de ce délai, sont exempts de tout droit de garantie. Après détection et réparation d'un défaut de fabrication durant la garantie de 2 ans, cette garantie est reconduite pour une période de 6 mois uniquement en ce qui concerne les pièces remplacées et ce, à compter de la date de remplacement.

#### 1. Cette garantie couvre:

a) la remise en l'état ou l'échange des pièces reconnues défectueuses par Kymco Lux S.A.
 Kymco Lux S.A décide du remplacement ou de la réparation des pièces défectueuses.
 Les pièces remplacées et retournées deviennent la propriété de Kymco Lux S.A.

#### 2. La garantie s'applique à condition que :

- a) le quad ait été réparé ou contrôlé dans un atelier agréé par Kymco Lux S.A.
- b) les vérifications périodiques prévues dans ce carnet d'entretien aient été réalisées en temps voulu et par un atelier agréé par **Kymco Lux S.A.**
- c) que d'une façon quelconque le quad n'ait pas été transformé par des entreprises non agréées par **Kymco Lux S.A**, ou équipé d'accessoires non agréés par **Kymco Lux S.A** et/ou dont le montage aurait été effectué sans respecter les règles de l'art.
- d) les pièces d'origine n'aient pas été remplacées par d'autres pièces non agréées par Kymco Lux S.A
- e) le quad ne soit pas utilisé pour des compétitions sportives
- f) le quad ne soit pas utilisé dans un but professionnel (agriculture, location, véhicule de courtoisie etc.)

#### 3. La garantie ne couvre pas :

- a) des pièces à usure normale comme par exemple : verres, ampoules, bougies, éléments de filtre, courroies, galets, pneumatique, garnitures de friction (embrayage, freinage), huiles, liquides de frein, pots d'échappement (par corrosion), batterie ainsi que les accessoires ne faisant pas partie de l'équipement de série du quad.
- b) les frais occasionnés par l'entretien courant ou résultant de l'usure normale des pièces
- c) des avaries dues à une mauvaise utilisation, un maniement contraire aux instructions du manuel d'utilisation, une surutilisation du quad, ou une surcharge même passagère.
- d) Les dégâts liés à une utilisation tout terrain du quad
- e) les frais consécutifs à l'immobilisation du quad.
- f) les dégâts consécutifs à des accidents.
- g) les dégâts imputables à une cause extérieure ayant endommagé le quad, tel que les impacts de gravillons, retombées atmosphériques chimiques, animales ou végétales sur la peinture ou les détériorations liées a l'utilisation d'un nettoyeur haute pression.
- h) les dégâts consécutifs à des phénomènes naturels, chutes de grêle, inondations par exemple.
- i) tous autres frais non spécifiquement prévus par la présente garantie contractuelle ou par la garantie légale et notamment les frais de maintenance conformément au présent carnet et exigences du constructeur.
- j) les droits de garantie restent inchangés en cas de revente du quad. Les acheteurs successifs bénéficient de cette garantie, sous réserve que les conditions d'application aient été remplies par chacun des propriétaires du véhicule.
- k) pour prendre effet, toutes divergences aux conditions de garantie précitées nécessitent une confirmation écrite de la part de **Kymco Lux S.A.**
- l) en tout état de cause, la garantie légale qui oblige **Kymco Lux S.A** à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue ou du service rendu, s'applique.
- m) l'emploi de silencieux d'échappement, de filtre à air non d'origine, d'un autre type ou modifié ou toute modification tendant à augmenter le bruit ou la puissance élimine systématiquement toute possibilité de recours en garantie. De plus ces modifications, tendant à augmenter le bruit, la puissance et la vitesse du véhicule, entraînent la responsabilité pleine et entière du propriétaire et ou de l'utilisateur quand à toutes conséquences éventuelles en cas d'avarie ou d'accident.

#### RECOMMANDATIONS

Adressez-vous toujours à un distributeur KYMCO, lui seul connaît votre véhicule et dispose de toutes les informations et/ou pièces détachées nécessaire à l'entretien de votre quad en toute sécurité.

Respectez l'entretien de votre quad KYMCO, il est le garant de sa longévité et de votre sécurité au guidon.

# CONSEILS D'ENTRETIEN POUR VOTRE QUAD

Certaines parties du quad sont particulièrement agressées par les substances polluantes contenues dans l'atmosphère et notamment par le salage des routes en hiver.

La meilleure protection contre cette corrosion est de réaliser un lavage régulier de votre quad ainsi que d'appliquer un produit de protection anti-rouille sur toutes les pièces métalliques.

Votre distributeur KYMCO vous conseillera utilement dans le choix des produits d'entretien et de protection anticorrosion.

Si le quad n'est pas utilisé pendant une période supérieure à un mois, comme par exemple en hiver, il est alors impératif de retirer la batterie pour la conserver dans un endroit tempéré (15-25°C) et de la charger mensuellement.

Nota: Une batterie perd naturellement de sa charge avec le temps.

Toujours utiliser de l'eau distillée pour effectuer un complément dans la batterie, ne jamais rajouter d'acide.

Utiliser un chargeur spécial batterie moto ou quad pour la recharge de cette dernière.

Tension à vide : 12,8 Volt batterie froide. Tension de charge : 14,5 Volts +/- 0.5 V. Intensité de charge normale : 1.5 A

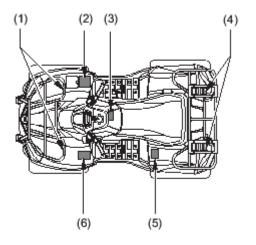
# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SECURITE AVERTISSEMENT

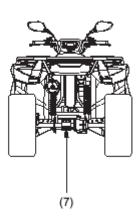
☐ Ne roulez jamais sans casque, gants et vêtements adéquats, toujours respecter le code de la route.
☐ Ne jamais porter un passager sur les porte-bagages et respecter les charges utiles indiquées sur ceux ci.
☐ Toujours respecter la pression des pneumatiques comme indiqué p.27.
☐ Toujours respecter le poids maximum remorquable (139 kg), voir également p.56.
☐ Ne roulez pas avec des vêtements trop longs qui pourraient être entraînés par les roues.
□ Ne jamais conduire à des vitesses excessives au regard des conditions de circulation et/ou de votre expérience.
□ Toujours garder à l'esprit que la tenue de route et les distances de freinage sont affectées en cas de pluie, neige,
verglas, mauvais revêtement, signalisation au sol ou lorsque les pneus sont froids.
□ Ne jamais conduire sous l'emprise d'alcool, stupéfiants ou médicaments. Toujours conserver les deux mains sur le
guidon pour une parfaite maîtrise du véhicule.
☐ Avant toute utilisation, prendre connaissance des conseils de pilotage figurant dans ce manuel (p.50 à 54). Ces
indications étant non exhaustives, Kymco Lux S.A et / ou KYMCO ne sauraient être tenus pour responsable de
quelconque accident et de ses conséquences éventuelles en cas de mauvaise utilisation de ce véhicule.
☐ Effectuez toujours un contrôle du quad avant chaque utilisation (voir page 21).
☐ Les gaz d'échappement sont nocifs pour la santé. Démarrez toujours votre quad dans un endroit aéré.
□ Ne touchez pas le pot d'échappement après fonctionnement, sa température est alors très élevée, ne jamais stationner le
quad, moteur chaud, à moins de 2 mètres de tout matériau ou substance inflammable.
☐ Pas de flamme vive ou de pièces incandescentes lors du remplissage du réservoir à carburant.
☐ Afin de bénéficier de la garantie, n'utilisez que des pièces de rechange d'origine KYMCO.
☐ Kymco Lux S.A ne peut être tenu pour responsable d'éventuelles conséquences directes ou indirectes du montage
d'accessoires non adaptés et/ou non homologués par Kymco Lux S.A ou dont leur montage n'aurait pas été effectué
dans les règles de l'art.
□ Kymco Lux S.A et /ou KYMCO ne peuvent être tenus pour responsables des modifications non conformes au
certificat de conformité, et de leur conséquences éventuelles, effectuées par un tiers ou le propriétaire sur le véhicule.

# EMPLACEMENT DES LABELS DE SECURITE

Les labels de sécurité sont à considérer comme partie intégrante du véhicule, ils doivent à ce titre être maintenus en parfait état de lisibilité.

Toute détérioration ou absence d'un ou plusieurs de ces labels doit faire l'objet d'un remplacement immédiat.



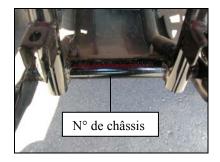


#### **EMPLACEMENT DES LABELS DE SECURITE (signification)**

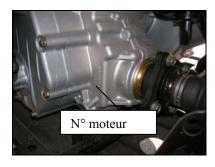
- 1) Interdiction de transport de passager sur porte-bagages avant + charge maximale sur porte-bagages avant : 34 kg.
- 2) Limite d'âge inférieure pour utilisation (voir aussi p.2).
- 3) Précautions d'emploi de l'inverseur (voir aussi p.43)
- 4) Interdiction de transport de passager sur porte-bagages arrière + charge maximale sur porte-bagages arrière : 68 kg.
- 5) Préconisations de gonflage des pneumatiques (voir aussi p. 27)
- 6) Précautions d'emploi du véhicule.
- 7) Précaution de remorquage (voir aussi p.56), sur voie publique, la réglementation en vigueur étant susceptible d'évoluer, **toujours** se conformer à cette dernière et aux indications du certificat d'immatriculation au niveau du Poids Total Roulant Admissible (P.T.R.A).

N.B Les labels désignés par 1) et 4) peuvent être positionnés sur le coté gauche ou droit.

# IDENTIFICATION VEHICULE (n° de châssis et n° de moteur)



Le  $N^{\circ}$  de châssis est frappé à froid sur la traverse avant du cadre.



Le  $N^{\circ}$  de moteur est frappé sur le demi-carter moteur gauche. Il est lisible du coté gauche du véhicule au niveau du passage de roue arrière

# **CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON (sommaire)**

- Vérifier le niveau d'huile moteur voir p 22.
- Vérifier le niveau d'huile pont arrière et différentiel avant voir p 23.
- Vérifier le niveau de liquide de frein (2 points) voir p 24.
- Vérifier le bon fonctionnement des freins avant et arrière.
- Vérifier le bon fonctionnement de la commande de gaz
- Vérifier le réglage carburation (régime ralenti : 1250-1350 t/min).
- Vérifier le bon fonctionnement des amortisseurs arrière et avant.
- Gonfler les pneumatiques (0.28 bar- 4 PSI) Remplir, charger et mettre en place la batterie.
- Vérifier le bon fonctionnement de tous les équipements électriques.
- Contrôler le bon serrage des éléments de trains roulants (roues/amortisseurs) et des éléments de freinage (étriers).
- Contrôler le bon réglage du parallélisme (ouverture globale comprise entre 5 et 10 mm)
- Vérification par essai routier du fonctionnement global du véhicule (comportement, freinage, suspension, direction,).

des o	pérations de vér	rification confo	rmé	ment
aux	préconisations s de l'art.			
Date Signa	•			

Cachet et signature du distributeur

Cachet du revendeur attestant la réalisation

# **CONTRÔLES QUOTIDIENS (sommaire)**

**RECOMMANDATION**: pour toutes les opérations qui suivent, en cas de doute, d'outillage ou connaissances inadaptées, il convient de se rapprocher d'un concessionnaire du réseau KYMCO.

En tout état de cause les opérations libellées « CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON » ne concernent que le concessionnaire, celles libellées « CONTROLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON ou CONTROLES QUOTIDIENS » concernent le concessionnaire et le propriétaire et / ou utilisateur.

Vérifier le niveau d'huile moteur (voir page 22).

Vérifier le niveau du liquide de freinage (voir page 24).

Vérifier l'usure des garnitures de freinage (voir page 25).

Vérifier le bon serrage des roues (voir page 26).

Vérifier l'état et la pression des pneumatiques (voir page 27).

Vérifier l'éclairage et le fonctionnement de la signalisation, des amortisseurs et de la direction.

IMPORTANT : Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier le bon niveau de lubrifiant moteur, et de liquide de freinage avant toute utilisation du véhicule.

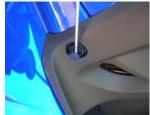
Dans certains cas d'utilisation en milieu très boueux ou poussiéreux, il est vivement conseillé de rapprocher les intervalles de maintenance périodique. En effet, certains éléments importants et notamment, filtre à air, variateur, boite de réduction et ensemble de transmission sont particulièrement sollicités lors de l'utilisation en conditions difficiles.

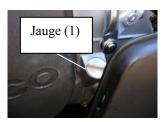
Pour de plus amples informations, se rapprocher de votre concessionnaire qui saura vous conseiller utilement en fonction de l'usage effectué avec votre véhicule.

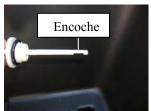
Huile moteur recommandée: SAE 10W40 API: SF.

#### Vérification du niveau d'huile moteur









#### RECOMMANDATION

Le niveau d'huile est visible coté gauche du véhicule après dépose de la selle (voir p.45) et du flan gauche (démontage des clips de fixation illustré ci-contre), la mise en position « LOW » du levier d'inversion facilitant l'accès à la jauge. Il ne doit être contrôlé que moteur ayant fonctionné 3 à 4 min et arrêté depuis au moins 1 minute, véhicule stationné sur une surface horizontale.

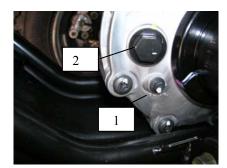
#### RECOMMANDATION

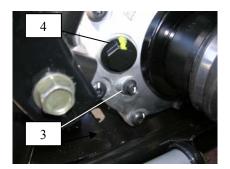
Le niveau, après **essuyage** de la jauge et **revissage**, doit se trouver compris dans la longueur de l'encoche (1). Si nécessaire, l'appoint doit être réalisé par le bouchon (1) avec une huile de qualité 10W40 (API/SF), en évitant les huiles comportant des agents antifriction qui peuvent occasionner un patinage de la roue libre de démarreur.

<u>Note importante</u>: il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller au maintien d'un niveau d'huile correct. Ne jamais dépasser le niveau maximum de la jauge, risque d'avarie. L'allumage du témoin de température d'huile (voir p.34 et p.35) doit entraîner l'arrêt immédiat du véhicule en sécurité et la vérification par un concessionnaire agrée.

# **CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON (détails)**

#### Vérification du niveau d'huile différentiel avant et pont arrière





#### RECOMMANDATION

#### Le contrôle doit être effectué sur sol plan.

Le niveau d'huile du différentiel avant est visible après enlèvement de la vis (1), l'huile doit affleurer l'orifice. En cas de besoin, compléter <u>exclusivement</u> avec une huile hypoïde de qualité <u>SAE 80W90</u> par le bouchon (2)

Couple de serrage : Vis (1) : 10 Nm

Bouchon (2) : 22 Nm. Quantité à titre indicative carter sec : 275 ml

#### RECOMMANDATION

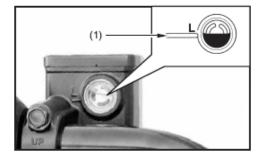
#### Le contrôle doit être effectué sur sol plan.

Le niveau d'huile du pont arrière est visible après enlèvement de la vis (3), l'huile doit affleurer l'orifice. En cas de besoin, compléter <u>exclusivement</u> avec une huile hypoïde de qualité <u>SAE 80W90</u> par le bouchon (4)

Couple de serrage : Vis (3) : 10 Nm

Bouchon (4) : 22 Nm. Quantité à titre indicative carter sec : 250 ml

#### Vérification du niveau de liquide de freins (procédure identique pour levier gauche et droit)



#### **AVERTISSEMENT**

Le contrôle du niveau de liquide de frein au guidon, coté gauche et droit, doit être effectué sur sol plan et guidon droit.

Il concerne le levier droit et gauche au guidon

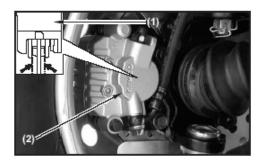
En aucun cas, le niveau ne doit être inférieur au repère (1).

En cas de baisse brutale du niveau de liquide de frein, le véhicule doit être inspecté par un concessionnaire agrée.

L'opération de complément doit être confiée à un concessionnaire agrée Liquide de frein à utiliser : répondant à la norme DOT4 et provenant d'un bidon scellé.

<u>Note importante</u>: il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller au maintien d'un niveau de liquide de frein correct.

#### Vérification de l'état des garnitures de freinage avant et arrière





Le contrôle des garnitures de frein avant nécessite la dépose d'une des roues avant pour accès à l'étrier (2) (voir méthode de serrage p.26)

Le fond des témoins d'usure (1) des garnitures ne doivent en aucun cas affleurer le disque de frein, faire remplacer les garnitures si leur épaisseur est inférieure à 2 mm.



#### **AVERTISSEMENT**

Le contrôle des garnitures de frein arrière nécessite la dépose de la roue arrière gauche (voir méthode de serrage p.26)
Le fond des témoins d'usure (1) des garnitures ne doivent en aucun cas affleurer le disque de frein, faire remplacer les garnitures si leur épaisseur est inférieure à 2 mm.
Veiller à contrôler les deux étriers (frein principal et frein de parking mécanique, l'usure de chaque jeu de garnitures pouvant être différente en fonction de l'utilisation des différents systèmes de freinage du véhicule).

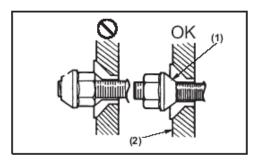
# Vérification du serrage des roues



# **AVERTISSEMENT**

Le contrôle du serrage des roues doit se faire véhicule immobilisé à l'aide du frein de parking et sur une surface plane (couple à respecter : 45 Nm)

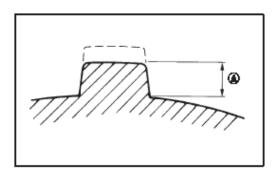
Lors de la dépose des roues, veiller à repositionner le symbole « >> » figurant sur le flanc des pneus dans le sens de la rotation\* en marche avant (direction of rotation\*).



#### **AVERTISSEMENT**

Lors du remontage des écrous de roues, veiller à positionner la partie conique (1) contre le chanfrein de la jante (2). Le non respect de cette consigne peut être la cause d'accident grave.

# Vérification de l'état et de la pression de gonflage pneumatique



#### **AVERTISSEMENT**

En tant qu'éléments de liaison au sol, les pneumatiques doivent faire l'objet d'un soin particulier.

Procéder immédiatement au remplacement de tout pneumatique donc le flanc ou la bande de roulement serait abîmé ou dont l'épaisseur de sculpture (A) serait inférieure à 4 mm.

N.B : respecter, après le remplacement d'un ou plusieurs pneumatiques, une période de « rodage » au cours de laquelle le nouveau pneumatique atteindra ses performances optimales.

ATTENTION : Le sur-gonflage ou sous gonflage peuvent entraîner l'explosion du pneumatique et / ou perte de contrôle du véhicule et causer de graves dommages corporels et matériels.

Pression recommandée à froid : 0.28 bar (4psi)

<u>Note importante</u>: un contrôleur de pression est fourni avec le véhicule, il est situé dans la trousse à outils (voir p : 47)

#### **REVISION DES 500 KMS (ou 2 mois premier des deux termes atteints)**

- Changer l'huile moteur (10W40 API : SF quantité : avec échange filtre).
- Changer l'huile du pont arrière (SAE 80W90 : niveau voir p.23).
- Changer l'huile du différentiel avant (SAE 80W90 : niveau voir p.23).
- Remplacer le filtre à huile.
- Nettoyer la crépine de filtration d'huile moteur.
- Régler le jeu aux soupapes : 0.07-0.12 mm admission et 0.15-0.20 mm échappement (à froid).
- Tester et régler le fonctionnement de la gâchette accélérateur.
- Vérifier le bon niveau du liquide de frein.
- Vérifier l'état des garnitures de frein.
- Procéder au réglage de la course du frein de parking (câble).
- Contrôle / réglage du régime de ralenti (1250-1350 t/min).
- Vérifier la bougie, la nettoyer et la régler au besoin (0.7-0.8 mm).
- Vérifier le bon fonctionnement des freins.
- Vérifier le bon fonctionnement des équipements électriques.
- Autres contrôles : voir table de maintenance p. 29
- Contrôle final : Vérifier l'état et la pression des pneumatiques, le serrage des roues, de l'éclairage, de la signalisation. Vérifier le bon comportement du quad et le bon fonctionnement de la direction et du système de freinage par essai routier.

Cachet du		
réalisation des	opérations	de vérification
conformément	aux	préconisations
constructeur et	aux règles d	le l'art.
Date :	Kilom	étrage :
		J
Signature :		

Cachet et signature du distributeur

# PROGRAMME D'ENTRETIEN (au premier des 2 termes atteint)

CONTRÔLES	500 km	2000km	4000km	6000km	8000km	10000km	12000km	14000km	16000km
CONTROLES	2 MOIS	6 MOIS	1 an	1 an1/2	2 ans	2 ans 1/2	3 ans	3 ans 1/2	4 ans
Huile moteur	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Remplacement filtre à huile	R	-	R	-	R	-	R	-	R
Nettoyage crépine huile moteur	N	-	N	-	N	-	N	-	N
Huile de pont arrière :	R	A	R	A	R	A	R	A	R
SAE 80W90 : niveau voir p.23									
Huile de différentiel avant :	R	A	R	A	R	A	R	A	R
SAE 80W90 : niveau voir p.23									
Vérification des soufflets de cardans	C	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Vérification croisillon cardan arrière	-	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Soupapes : 0.07-0.12mm A 0.15-0.20mm E	A	•	A		A	-	A	•	A
Liquide de frein	A	A	A	A	R	A	A	A	R
Carburateur (ralenti 1250-1350 t/min)	C	C	C	C	С	C	С	C	C
Pression des pneus (0.28 bar / 4.0 PSI)	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Bougie d'allumage (0.7-0.8mm)	С	R	C	R	С	R	С	R	C
Galets de transmission	C	R	R	R	R	R	R	R	R
Courroie	C	C	R	C	R	C	R	C	R
Mâchoires embrayage	C	C	C/R	C	R	С	C/R	C	C/R
Garnitures de frein	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Liquide de frein	C	C	C	C	R	С	C	C	R
Durites de frein	C	C	C	С	С	С	С	C	R
Frein de parking	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Filtre à air	C	C	C	C	С	С	C	C	C
Filtre à essence	-	C	C	R	С	С	R	C	R
Nettoyage pare-flamme (remontage des vis	-	N	-	N	-	N	-	N	-
avec graisse haute température).									
Eléments de direction	S/G	S/G	S/G	S/G	S/G	S/G	S/G	S/G	S/G
Garde gâchette accélérateur.	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Serrage boulonnerie	S	S	S	S	S	S	S	S	S
Suspension	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Batterie (niveau d'électrolyte)	C	C	C	C	С	C	С	C	C
Géométrie train avant (ouverture 5-10mm)	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A
Serrage des roues	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A
Essai routier	E	E	E	E	E	E	E	E	E

**LEGENDE**:  $\mathbf{R}$  = Remplacer si nécessaire  $\mathbf{C}$  = Contrôler et nettoyer  $\mathbf{G}$  = Graisser  $\mathbf{S}$  = Serrer  $\mathbf{A}$  = Ajuster  $\mathbf{E}$  = effectuer

# PROGRAMME D'ENTRETIEN

2000 KM ou 6 MOIS	4000 KM ou 1 AN
Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art.	Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art.
Date :	Date:
Signature revendeur :	Signature revendeur :
6000 KM ou 1 AN 1/2	8000 KM ou 2 ANS
Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art.	Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art.
Date :	Date:
Signature revendeur :	Signature revendeur :

10000 KM ou 2 ANS 1/2	12000 KM ou 3 ANS
Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art.	Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art.
Date : Signature revendeur :	Date : Signature revendeur :
14000 KM ou 3 ANS 1/2	16000 KM ou 4 ANS
Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art.	Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art.
Date:	Date:
Signature revendeur :	Signature revendeur :

p.33
p.34 à 36
p.37 à 38
p.39 à 40
p.41 à 42
p.43
p.44
p.45
p.46
<b>p.4</b> 7

#### Contacteur principal et blocage de direction





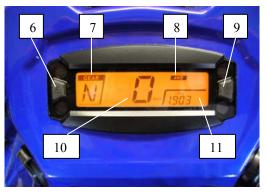
- Position « OFF » avec ou sans clé : tous les circuits électriques sont coupés, excepté celui des feux de détresse dont la mise en marche est possible.
- Position « ON », tous les circuits sont en fonction, la clé ne peut être retirée du contacteur.
- Position" \* ", tous les circuits sont en fonction, l'allumage des feux peux être activé (voir p.37), la clé ne peut être retirée du contacteur.
- La mise en place du blocage de colonne de direction s'effectue de la manière suivante (serrure située au niveau du passage de roue avant gauche :
- Tourner le guidon à droite en butée, insérer la clé dans la serrure (1) et effectuer une rotation de la clé dans le sens des aiguilles d'une montre. Procéder en sens inverse pour l'enlèvement.

**AVERTISSEMENT**: s'assurer d'avoir ôté le verrouillage, en manœuvrant complètement le guidon de gauche à droite avant toute utilisation: risque d'accident grave en cas de non respect de cette consigne.

# Ensemble d'instrumentation (disposition générale 1 à 11)



- 1) Affichage multifonction: Vitesse (miles par heure ou kilomètres par heure, enclenchement 4 roues motrices 4WD / totalisateur kilométrique (ODO) et partiel (TRIP) / compteur horaire / horloge, rapport engagé.
- 2) signal de fonctionnement clignotant gauche ou feux de détresse.
- 3) signal de fonctionnement clignotant droit ou feux de détresse.
- 4) témoin de température d'huile excessive
- 5) témoin de fonctionnement des feux de route (voir aussi p.37)



- 6) bouton « Adjust »
- 7) témoin de rapport engagé
- 8) témoin d'engagement de la fonction 4 roues motrices (voir aussi p.39)
- 9) bouton « Mode »
- 10) vitesse (mile ou km/h)
- 11) Totalisateur kilométrique, totalisateur partiel, totalisateur horaire, horloge.

#### Ensemble d'instrumentation (détails 2 à 10)

- 2) : Témoin de fonctionnement clignotant gauche ou des feux de détresse, un clignotement anormalement rapide est le signe d'une défaillance d'un des clignotants gauche, faire procéder immédiatement au contrôle du véhicule.
- 3) : Témoin de fonctionnement clignotant droit ou des feux de détresse, un clignotement anormalement rapide est le signe d'une défaillance d'un clignotant droit, faire procéder immédiatement au contrôle du véhicule.
- 4) : Témoin de température d'huile excessive, son allumage doit entraîner l'arrêt impératif et en sécurité du moteur, faire procéder immédiatement au contrôle du véhicule.
- 5): Témoin d'allumage des feux de route (« pleins phares »), voir aussi p.37.
- 6): Bouton « Adjust » permet le choix et l'ajustement des fonctions de l'afficheur multifonction (voir point N° 11)
- 7) : Témoin de rapport engagé : « N » : neutre / « H » marche avant rapide / « L » marche avant lente / « R » marche arrière (voir aussi p.43).
- 8): Témoin d'engagement de la fonction « 4roues motrices », voir aussi p.39.

AVERTISSEMENT: L'engagement ou désengagement du pont avant, ne doit jamais se faire à une vitesse supérieure à 10 km/h, sur sol adhérent ou en virage (risque de modification de la trajectoire). Ne pas utiliser la position « 4WD » sur revêtement adhérent.

9) : Bouton « Mode » permet le choix et l'ajustement des fonctions de l'afficheur multifonction (voir point N°11 p.36) 10) : Indicateur de vitesse, affiche la vitesse instantanée du véhicule en km/h ou mile / heure, le changement d'unité de mesure est obtenu par une pression continue de 3 secondes sur le bouton « mode »

#### Ensemble d'instrumentation (détail 11)

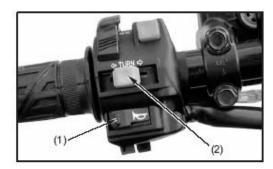
- 11) : Affichage des fonctions « ODO » : totalisateur kilométrique, « TRIP » : indicateur kilométrique partiel, totalisateur horaire global, symbolisé par l'affichage d'un sablier, horloge.
- Passage du totalisateur kilométrique à l'indicateur kilométrique partiel par pression continue de 3 secondes sur bouton « Adjust (6) ».
- Remise à zéro de l'indicateur kilométrique partiel par pression commune de 3 secondes sur les boutons « Adjust » (6) et « Mode » (9).
- Passage de l'indicateur kilométrique partiel au totalisateur horaire global par pression continue de 3 secondes sur bouton « Adjust (6) » (temps affiché en heures et dixièmes d'heure, pas de remise à zéro possible).
- Passage du totalisateur global horaire à l'affichage de l'horloge par pression continue de 3 secondes sur bouton « Adjust (6) ».
- Retour au totalisateur kilométrique par pression continue de 3 secondes sur bouton « Adjust (6) ».

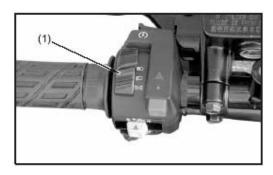
# Réglage de l'horloge :

- Réglage de l'heure et des minutes, afficheur sur position horloge, maintenir enfoncé pendant plus de 3 secondes les boutons « Mode » et « Adjust »jusqu'à clignotement de l'heure.
- Faire défiler à l'aide du bouton « Adjust » jusqu'à obtention de l'heure désirée, presser ensuite le bouton « Mode », les minutes clignotent, ajuster par pression successives sur bouton « Adjust » jusqu'à obtention du résultat désiré,
- Mémoriser l'heure ainsi obtenue en appuyant simultanément sur les boutons « Mode » et «Adjust ».

L'absence d'intervention dans les 10 secondes dans le mode de réglage des heures ou minutes entraine l'obligation de reprendre l'opération de réglage dans son intégralité.

#### Commodo gauche





MXU 400 Type A4

Le fonctionnement de l'avertisseur sonore s'effectue en pressant le bouton (1) contact mis.

La mise en marche du clignotant gauche s'effectue en déplaçant le bouton (2) vers la gauche.

La mise en marche du clignotant droit s'effectue en déplaçant le bouton (2) vers la droite.

Voir p.34 pour signalisation du fonctionnement.

AVERTISSEMENT: Le retour à la position neutre des clignotants est manuel par pression sur le bouton (2). Une fréquence de clignotement anormalement élevée est le signe d'une défaillance du système, faire contrôler celui-ci sans délai par un concessionnaire du réseau KYMCO.

Le fonctionnement des phares n'est possible que contact mis.

Position veilleuse : "=00="

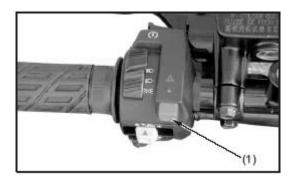
Position feux de croisement : "\sum D"

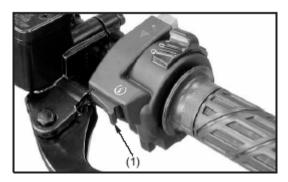
Position feux de route : " (signalisation p.34)

**RECOMMANDATION**: Ne jamais faire fonctionner les feux de croisement ou de route moteur non tournant (risque de décharge et d'endommagement de la batterie

Page 37

### Commodo gauche (suite)





La mise en route des feux de détresse s'effectue par pression sur le bouton (1), leur arrêt s'effectue par une nouvelle pression (signalisation p.34). Le contact n'est pas nécessaire pour assurer leur fonctionnement.

**RECOMMANDATION**: l'emploi excessivement prolongé (plus de 2 heures) des feux de détresse, moteur non tournant, est susceptible d'entraîner un risque de décharge et d'endommagement de la batterie

Le lancement du démarreur s'effectue par une pression sur le bouton (1).

Il est possible de démarrer, sans freiner, sur la position « N » du levier de sélection (Neutre), voir p.43 et 49.

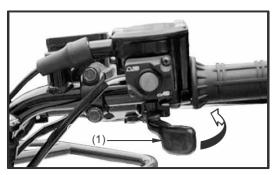
Il est possible de démarrer, en actionnant un levier de frein ou la pédale, sur les positions « R », « L » ou « H » (marche arrière, marche avant longue, ou marche avant courte, voir p.43 et 49). La position « 2WD » ou « 4WD » n'a pas d'influence sur le descriptif ci-dessus.

**RECOMMANDATION**: Le lancement moteur est néanmoins conseillé sur la position« N », un frein étant serré, voir p.41, 43 et 49).

MXU 400 Type A4 Page 38

#### Commodo droit





Le passage de 2 roues motrices (« 2WD ») à 4 roues motrices (4WD) s'effectue par pression sur le bouton «(1). La position engagée est signalée au tableau de bord, voir P34.

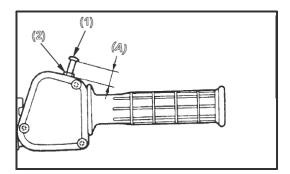
AVERTISSEMENT: L'engagement ou désengagement du pont avant, ne doit jamais se faire à une vitesse supérieure à 10 km/h, sur sol adhérent ou en virage (risque de modification de la trajectoire). Ne pas utiliser la position « 4WD » sur revêtement adhérent.

La puissance du moteur est contrôlée par la gâchette (1), son déplacement se fait d'arrière en avant comme décrit dans l'illustration.

AVERTISSEMENT: Avant chaque utilisation, vérifier le bon fonctionnement de la gâchette ainsi que son parfait retour en position neutre. Toute intervention sur cet organe de commande (hors réglage de la vis de butée, voir p.40) doit être confiée à un concessionnaire du réseau KYMCO.

MXU 400 Type A4 Page 39

## Commodo droit (suite)



Le déplacement de la gâchette et donc la puissance moteur, peut être contrôlé par la vis d'ajustement (1).

Avant toute intervention sur la vis (1), procéder au desserrage du contre-écrou (2), en veillant à ne jamais dépasser 13 mm pour la cote (A).

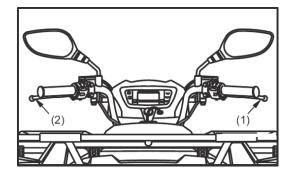
La garde à la gâchette doit être de 4 à 5 mm;

AVERTISSEMENT : Le dépassement de la cote (A) de 13mm n'apporte aucun gain de puissance mais risque de fragiliser le câble de commande et conduire à sa rupture ou à un mauvais fonctionnement de la gâchette : risque d'accident grave.

MXU 400 Type A4

Page 40

### Levier de frein, pédale de frein, freins de parking guidon.





MXU 400 Type A4 Page 41

Le levier droit (1) au guidon commande le freinage des roues avant seules.

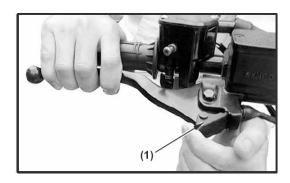
Le levier gauche (2) au guidon commande le freinage des roues avant et arrière.

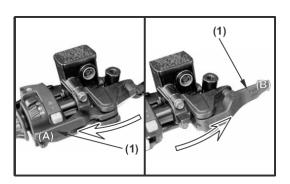
**AVERTISSEMENT :** toujours utiliser une technique de freinage appropriée et éviter, dans la mesure du possible, les freinages brusques sur revêtement peu adhérents.

La pédale de frein coté droit du véhicule (1) commande le freinage simultané des roues avant et arrière.

**AVERTISSEMENT :** toujours utiliser une technique de freinage appropriée et éviter, dans la mesure du possible, les freinages brusques sur revêtements peu adhérents.

### Levier de frein, pédale de frein, freins de parking guidon (suite)





MXU 400 Type A4 Page

La mise en place des freins de parking **hydrauliques** au guidon coté droit (action sur roues avant) ou coté gauche (action sur les quatre roues) s'effectue par verrouillage du loquet (1) après pression sur le levier de frein droit ou gauche (coté droit représenté).

**AVERTISSEMENT :** ce frein de parking ne doit être utilisé que pour de courtes durées (inférieures à 30 min) sous peine d'inefficacité soudaine. Pour de plus longues durées, utiliser le frein de parking mécanique ci-dessous.

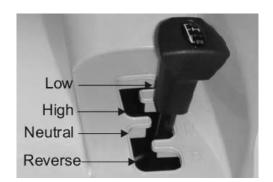
S'assurer de son parfait dégagement avant de commencer tout parcours (risque de détérioration des organes de freinage notamment plaquettes, disque et étrier).

La mise en place du frein de parking **mécanique** au guidon (action sur roues arrière) s'effectue par déplacement du levier (1) de la position « B » vers la position « A ».

AVERTISSEMENT: l'efficacité de ce frein de parking est étroitement liée au réglage de sa course et à l'usure des garnitures arrière, sa vérification doit être effectuée aussi souvent que nécessaire (concessionnaire KYMCO). S'assurer de son parfait dégagement avant de commencer tout parcours (risque de détérioration des organes de freinage notamment plaquettes, disque et étrier).

Page 42

### Levier de sélection



- « Low » : position vitesse avant courte.
- « High » : position vitesse avant longue.
- « Neutral » : position neutre
- « Reverse » : position marche arrière

Voir signalisation du rapport engagé p.34 et p.35

AVERTISSEMENT : En tout état de cause, sous peine de détérioration de la transmission, toute action sur le levier de boite, ne doit se faire que véhicule strictement à l'arrêt et moteur redescendu à son régime de ralenti.

Lors des opérations de stationnement, moteur coupé et frein de parking enclenché, il est vivement conseillé de laisser le sélecteur sur la position « N », l'opération de réengagement d'un rapport en sera facilité lors du redémarrage.

**RECOMMANDATION**: L'usage du rapport court (désigné par « low ») doit être réservé aux franchissements ou aux tractions difficiles de courtes durées.

#### Robinet à carburant/prise accessoires





1) Position « OFF » : l'alimentation carburant est fermée.

2) Position « ON »: l'alimentation carburant est ouverte.

3) Position « RES » : Après une panne sèche sur « ON », réserve de 2,5L de carburant pour rallier un point carburant. **CARBURANT SP95** 

**RECOMMANDATION**: après une utilisation de la réserve et remplissage du réservoir, ne pas omettre de repasser sur « ON » pour éviter une éventuelle panne sèche ultérieure (consommation de l'intégralité du réservoir).

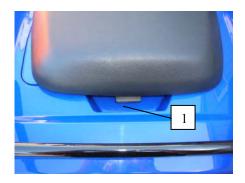
**AVERTISSEMENT :** fermer le robinet à carburant pour tout arrêt d'une durée supérieure à 1 heure.

Située sur le carénage de compteur coté gauche, cette prise accessoires à une capacité de 15 Ampères.

## **AVERTISSEMENT**: cette prise:

- ne doit être utilisée que moteur tournant, phares du véhicule éteints.
- ne doit être utilisée que pour des puissances inférieures à 180 watts / 12 volts.
- ne doit jamais être utilisée avec un allume-cigare.
- ne doit en aucun cas être remplie d'eau lors du lavage du véhicule.
- doit être protégée par son capuchon lorsqu'elle n'est pas utilisée.

## Ouverture de selle





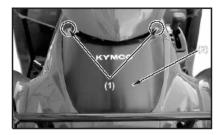
L'ouverture de la selle permet l'accès au coffre de rangement, à la trousse à outils ainsi qu'à la batterie.

Pour procéder à l'ouverture, tirer vers le haut le loquet (1) accessible dans l'aménagement du carénage prévu à cet effet au niveau de l'arrière de la selle.

AVERTISSEMENT: la remise en place de la selle nécessite un soin particulier, engager au maximum l'avant de celle-ci au niveau des attaches réservoir et appuyer sur l'arrière. S'assurer de sa parfaite fixation avant l'utilisation du véhicule.

MXU 400 Type A4 Page 45

### Boite à fusibles





La boite à fusibles (1) est accessible après dépose des clips (1) et du couvercle (2). Les clips se déposent par pression centrale à l'aide d'un objet au bout arrondi.

Avant leur remise en place, repousser leur partie centrale, les repositionner et appuyer sur leur partie centrale pour assurer le verrouillage. Le circuit électrique de ce véhicule est protégé par 5 fusibles (4 dans la boite principal et un de 30 A situé sous la selle au niveau du relais de démarreur.

AVERTISSEMENT: ne jamais remplacer un fusible défectueux par un fusible de capacité supérieure. Toujours déterminer la cause de la fusion du fusible et remédier au problème avant de remplacer un fusible (risque d'incendie).

Répartition des éléments protégés de gauche à droite :

Ligne supérieure 3 X 10 A : Allumage, éclairage, feux de route Ligne inférieure 2 X 15 A : Prise accessoires

Fusibles de rechange :  $1 \times 10A / 1 \times 15A / 1 \times 30 A$ 

MXU 400 Type A4 Page 46

### Coffre de rangement, outillage de bord



Le coffre de rangement est situé sous la selle, se référer p.45 pour l'ouverture de celle-ci.

**RECOMMANDATION**: il est fortement déconseillé d'y entreposer des objets et/ou documents fragiles ou de valeur. Prendre garde à sa parfaite fermeture et le vider de l'intégralité de son contenu avant lavage du véhicule



MXU 400 Type A4

Le set d'outillage de bord est fixé sous la selle (voir p.45 pour l'ouverture), il comprend (de gauche à droite) :

- Contrôleur de pression pneumatique
- Clé à bougie.
- Tournevis empreinte fente plate / Phillips.
- Manche de tournevis
- Clé plate 10/12 mm
- Clé de réglage précontrainte amortisseurs

Page 47

## REGLAGE DE LA PRECONTRAINTE AMORTISSEURS)

La précontrainte des amortisseurs avant et arrière de votre véhicule est réglable suivant 5 positions du plus souple au plus dur. Cette opération est réalisable grâce à la clé fournie (voir p.47).

**AVERTISSEMENT**: sous peine d'engendrer une mauvaise tenue de route et d'accroître le risque d'accident, les amortisseurs doivent être réglés symétriquement par train.





Réglage de la précontrainte des amortisseurs avant (vue avant gauche du véhicule) : par rotation de la couronne crantée dans le sens de la flèche, on obtient une augmentation de la précontrainte (dureté) de l'amortisseur.

Par rotation dans le sens inverse, on obtient une diminution de la précontrainte de l'amortisseur.

Réglage de la précontrainte des amortisseurs arrière (vue arrière droite du véhicule) : par rotation de la couronne crantée dans le sens de la flèche, on obtient une augmentation de la précontrainte (dureté) de l'amortisseur.

Par rotation dans le sens inverse, on obtient une diminution de la précontrainte de l'amortisseur.

MXU 400 Type A4

Page 48

#### DEMARRAGE DU VEHICULE

**AVERTISSEMENT :** Avant toute utilisation du véhicule, assurer vous d'avoir effectué les contrôles quotidiens comme décrit dans les pages 21/22/24/25/26 et 27 du présent manuel.

- 1) Assurer vous de la présence de carburant en quantité suffisante.
- 2) Ouvrir l'arrivée de carburant (voir p.44)
- 3) Assurer vous de la présence de la boite d'inversion en position « N » (voir p.43).
- 4) Actionner un frein (voir p.41 et p.42).
- 5) Actionner le démarreur (voir p.38) et laisser tourner quelques instants le moteur au ralenti afin que l'huile atteigne tous les points à lubrifier.

**RECOMMANDATION**: une action ininterrompue de plus de 5 secondes sur le bouton de démarreur est susceptible d'endommager celui-ci ou la batterie.

Toujours attendre au minimum 15 secondes entre 2 tentatives de démarrage successives.

## **AVERTISSEMENT:**

<u>Préface importante</u>: les conseils de conduite suivants n'ont pas la prétention de remplacer la formation, l'expérience ou tout simplement le bon sens, ils sont édictés dans un but purement informatif et destinés à faciliter la prise en main du véhicule.

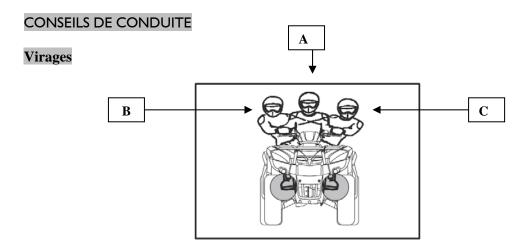
KYMCO et/ou Kymco Lux S.A ne sauraient être tenus pour responsable :

- d'une mauvaise interprétation desdits conseils.
- d'éventuelles erreurs typographiques modifiant le sens de ces conseils.
- de la non observation desdits conseils.

Il est vivement conseillé de se familiariser avec le maniement de ce véhicule en débutant son utilisation sur une aire dégagée hors voie publique et autorisée en évitant, dans un premier temps, le transport de passager.

Toujours garder à l'esprit qu'une utilisation correcte de ce véhicule passe également par un équipement sécuritaire et vestimentaire correct (casques, lunettes, gants, bottes, veste et pantalon adaptés), votre concessionnaire étant à même de vous conseiller utilement dans l'acquisition d'accessoires adaptés.

En tout état de cause, il est fortement déconseillé de rouler isolé, personne ne pouvant porter assistance en cas de besoin.



Véhicule vu de face.

A : position du corps lors de trajets en ligne droite.

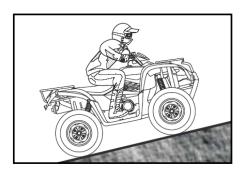
B: position du corps lors de virages à droite.

C : position du corps lors de virages à gauche.

**AVERTISSEMENT :** une vitesse excessive au regard de votre expérience et/ou de l'adhérence du revêtement peut provoquer le retournement du véhicule.

Toujours conserver les deux mains sur le guidon et les deux pieds en appui sur les marches pied pour un contrôle optimal du véhicule.

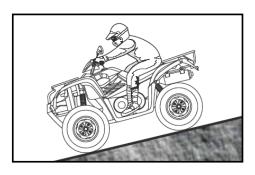
### Montées



Lors du franchissement de montées en marche avant, toujours porter le poids du corps vers l'avant du véhicule en adaptant la vitesse à la visibilité, un obstacle pouvant se trouver en haut du franchissement.

AVERTISSEMENT: une vitesse excessive ou une accélération trop brusque, au regard de votre expérience et/ou de l'adhérence du revêtement peut provoquer le retournement du véhicule. Toujours conserver les deux mains sur le guidon et les deux pieds en appui sur les marches pied pour un contrôle optimal du véhicule. Ne jamais faire demi-tour dans une montée : risque de retournement.

#### Descentes

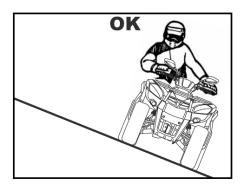


Lors du franchissement de descentes en marche avant, toujours porter le poids du corps vers l'arrière du véhicule en adaptant la vitesse.

AVERTISSEMENT: une vitesse excessive ou un freinage trop brusque, au regard de votre expérience et/ou de l'adhérence du revêtement peut provoquer le retournement du véhicule. Ne jamais utiliser le frein avant seul, donner préférence au frein centralisé (voir p.41).

Toujours conserver les deux mains sur le guidon et les deux pieds en appui sur les marches pied pour un contrôle optimal du véhicule. Ne jamais faire demi-tour dans une descente : risque de retournement.

## Devers



Véhicule vu de face.

Lors du franchissement de devers, toujours porter le poids du corps du coté de la pente.

AVERTISSEMENT : S'il est nécessaire d'effectuer un changement de trajectoire, préférer celui-ci « nez du véhicule » à la descente pour limiter le risque de retournement.

Toujours conserver les deux mains sur le guidon et les deux pieds en appui sur les marches pied pour un contrôle optimal du véhicule.

### **CONSEILS**

## Rodage

**RECOMMANDATION**: Du soin apporté aux premières heures de fonctionnement dépendra la longévité et les performances de votre véhicule.

Veuillez respecter les consignes de rodage ci-dessous :

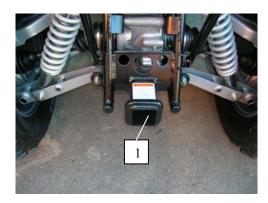
- durant les 10 premières heures de fonctionnement, ne pas dépasser 50% d'ouverture de la gâchette de gaz (voir p.40) en respectant des temps de refroidissement de 10 minutes pour chaque heure de marche, éviter les longs parcours à vitesse et charge stabilisées.
- durant les 10 heures de fonctionnement suivantes, ne pas dépasser 75% d'ouverture de la gâchette de gaz (voir p.39) en faisant varier vitesse et charge le plus fréquemment possible.

N.B: il est fortement déconseillé de tracter une remorque durant la période de rodage.

### **CONSEILS**

#### Remorquage

**AVERTISSEMENT**: les réactions du véhicule (comportement routier, rayon de braquage, distances de freinage) sont fortement modifiées lors du transport de charges ou de remorquage, il convient d'adapter sa conduite et d'exercer une vigilance accrue.



Le dispositif de remorquage est utilisable après montage d'un support d'attelage et faisceau remorque (non fournis) sur le support (1). Respecter le couple de serrage de la boule préconisé par le fabricant. Cet accessoire peut être acquis chez votre revendeur.

### **AVERTISSEMENT:**

poids maximal tractable hors voie publique: 227 kg
 poids maximal tractable sur voie publique: 139 kg

- poids maximum sur flèche: 16 kg.

AVERTISSEMENT: Pour une utilisation sur voie publique, la capacité de remorquage est de 139 kg, en tout état de cause, ne jamais dépasser le P.T.R.A (Poids Total Roulant Autorisé) figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule et se conformer au code de la route en matière de signalisation de la remorque.

Page 56

#### NETTOYAGE DE VOTRE QUAD

Pour nettoyer votre quad KYMCO il est formellement déconseillé d'utiliser un nettoyeur haute pression qui peut endommager certaines pièces de votre véhicule, utiliser de préférence un jet d'eau à pression domestique.

Dans certains cas d'utilisation en milieu très boueux ou poussiéreux, il est vivement conseillé de rapprocher les intervalles de maintenance périodique.

En effet, certains éléments importants et notamment, filtre à air, variateur, boite de réduction et ensemble de transmission sont particulièrement sollicités lors de l'utilisation en conditions difficiles.

Pour de plus amples informations, se rapprocher de votre concessionnaire qui saura vous conseiller utilement en fonction de l'usage effectué avec votre véhicule.

## STOCKAGE DE VOTRE QUAD (arrêt supérieur à 2 mois)

- procéder à un nettoyage et à un séchage minutieux du véhicule.
- vider la cuve de carburateur en laissant le moteur s'arrêter de lui-même, robinet à carburant sur « off ».
- déposer la batterie, la recharger et la stocker dans un endroit tempéré (voir p.15).
- procéder à la vidange du réservoir.
- Si la durée de stockage est supérieure à 2 mois, mettre les pneumatiques hors de contact du sol (chandelles).

N.B: ne jamais utiliser de carburant éventé, ou provenant de jerricans non spécifiquement prévus pour les hydrocarbures. Respecter la réglementation en vigueur au regard de l'élimination des carburants non utilisés.

# CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

# Moteur

ТҮРЕ	Monocylindre 4 temps refroidissement par air et
	huile, arbre à cames en tête 4 soupapes.
CYLINDREE	366 cm3
ALESAGE X COURSE	81mmX71.2mm
RATIO DE COMPRESSION	10.5 :1
PUISSANCE	14.8 KW à 6500 t/min
DEMARRAGE	Electrique
LUBRIFICATION	Carter sec + pompe à huile
CARBURATEUR	CVK
FILTRE A HUILE	Cartouche extérieure
FILTRE A AIR	Elément mousse huilé
BOUGIE	NGK CR8E (écartement électrode 0.7-0.8mm)

 $N.B: caract\'eristiques\ techniques\ donn\'ees\ \grave{a}\ titre\ indicatif,\ sous\ r\'eserves\ d'erreurs\ typographiques\ ou\ de\ modifications\ techniques\ apport\'ees\ dans\ le\ but\ d'am\'elioration\ du\ produit.$ 

# CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

# Châssis

TYPE	Tubulaire acier
LONGUEUR HORS TOUT	2123 mm
LARGEUR HORS TOUT	1102 mm
HAUTEUR HORS TOUT	1192 mm
EMPATTEMENT	1217 mm
POIDS A VIDE	279 kg
POIDS EN ORDRE DE MARCHE	292 kg
POIDS TOTAL ROULANT AUTORISE	651 kg
RESERVOIR CARBURANT	15 l (SP 95)
FREIN AVANT / ARRIERE	Disques à commande hydraulique
SUSPENSION AVANT	Hydrauliques réglables en précontrainte 5 positions.
SUSPENSION ARRIERE	Hydrauliques réglables en précontrainte 4 positions.

# CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

# Equipement électrique

EQUIPEMENT ELECTRIQUE	12 volts, négatif à la masse
PRODUCTION ELECTRIQUE	Génératrice / régulateur-redresseur
ALLUMAGE	C.D.I
BATTERIE	12 Volts 14 A
FEUX DE ROUTE / CROISEMENT	12V 35W/35W
FEUX STOP	12V 21W/5W
CLIGNOTANTS	12V 10W X 4

N.B: caractéristiques techniques données à titre indicatif, sous réserves d'erreurs typographiques ou de modifications techniques apportées dans le but d'amélioration du produit.